

L'ABANDONNER

DANS LA NATURE,

C'EST LE METTRE EN DANGER.



ACHETÉ, OFFERT OU DONNÉ, VOTRE ANIMAL

EXOTIQUE, C'EST VOTRE RESPONSABILITÉ.

Les espèces exotiques sont des êtres vivants et sensibles nécessitant des conditions de vie spécifiques. **Abandonner son animal de compagnie dans la nature, c'est le condamner et mettre en péril les écosystèmes naturels.** Si vous souhaitez acquérir un animal de compagnie exotique, renseignez-vous au préalable sur l'espèce, ses conditions de vie et les contraintes liées à son accueil.

Retrouvez plus de détails sur les espèces exotiques, leur potentiel invasif et leurs impacts sur lashf.org/life-croaa

Retrouvez cette affiche et d'autres informations sur le programme LIFE CROAA sur life-croaa.eu/boite-a-outils/

